

PROCES VERBAL N°21 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 22 janvier 2026

A : 14H00

Président: M. Denis LASGOUTE

Présents: MME Claire MANTOUX. MRS. Michel UDOVICIC. Stéphane BROcq, M Youri CHERRAD, +32Anthony MARIOTTI, Abde EL KHALFIoui.

Absents excusés : Jean-Marie TASTEVIN.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°20 du 15 janvier 2026.

REPORT DE MATCHES

- **U17D1**

ROUSSON/ST PRIVAT DU 24.01.2026 est reportée à une date ultérieure.

- **COUPE GARD LOZERE U17**

La rencontre FC VAL DE CEZE/ST PRIVAT aura lieu ce mercredi 28.01.2026 . **Au club de VAL DE CEZE de trouver un terrain de repli en cas la Commission des jeunes inversera la rencontre pour 19H30 sur les installations de ST PRIVAT.**

- **COUPE GARD LOZERE U15**

LE VIGAN/ST GILLES est reportée au samedi 24.01.2026 sur les installations du Vigan. Terrain de repli OBLIGATOIRE, sinon inversion de la rencontre et reprogrammée à date ultérieure.

LANGLADE FC/LM-STA SEDISUD est reportée au dimanche 25.01.2026 sur les installations de Langlade. Terrain de repli OBLIGATOIRE, sinon inversion de la rencontre et reprogrammée à une date ultérieure.

ANDUZE SC/ES PAYS D'UZES est reportée au dimanche 25.01.2026 sur les installations d'Anduze. Terrain de repli OBLIGATOIRE, sinon inversion de la rencontre et reprogrammée à une date ultérieure.

LA CALMETTE/CAVIL CHUSCLAN LAUDUN est reportée au dimanche 25.01.2026 sur les installations de La Calmette. Terrain de repli OBLIGATOIRE, sinon inversion de la rencontre et reprogrammée à une date ultérieure.



ST HILAIRE/CASTANET est reporté au **dimanche 25.01.2026** sur les installations de St Hilaire. Terrain de repli OBLIGATOIRE, sinon inversion de la rencontre et reprogrammée à une date ultérieure.

- **U15 D4 POULE B**

La rencontre **SO LA CALMETTE/FC PAYS D UZES** du 25.01.2026 est reportée au dimanche 22.02.2026 à 10H00 sur les installations de la CALMETTE.

- **U15D1**

La rencontre **CAVILLARGUES CHUSCLAN LAUDUN/FC CALVISSON** du 25.01.2026 est reportée au dimanche 22.02.2026 à 10H00 sur les installations de CHUSCLAN.

- **U15 D1**

La rencontre **BAGNOLS - ES PAYS UZES** DU 25.01.26 est reportée au 22.02.2026 sur les installations de Bagnols (possibilité de le jouer avant avec accords des 2 clubs)

- **U15 D4 POULE C**

La rencontre **CASTANET-ROCHEFORT SIGN** DU 25.01.26 est reportée au 22.02.2026 sur les installations de Castanet (possibilité de le jouer avant avec accords des 2 clubs)

- **U15 D2 POULE B**

La rencontre **SOLEIL LEVANT-LANGLADE** DU 25.01.26 est reportée au 22.02.2026 sur les installations de Soleil Levant (possibilité de le jouer avant avec accords des 2 clubs)

- **U15 D3 POULE A**

La rencontre **MONOBLET-PUJAUT** est reportée au 21.02.2026 sur les installations de Monoblet (possibilité de le jouer avant avec accords des 2 clubs)

RETOUR CSR (POUR INFORMATIONS)

- **COUPE GARD LOZERE U17**

Pour la rencontre **MOUSSAC/GAZELEC** du **14.01.2026**

Confirme le résultat acquis sur le terrain. Voir PV 18BIS de la CSR.

INFORMATIONS

- L'équipe de **N. CASTANET** déclare **FORFAIT GENERAL** en **U17**.

La rencontre en U17D2 POULE A

AIMARGUES CABASSUT/N. CASTANET du 25.01.2026 est annulée.

AMENDE FINANCIERE 200 EUROS (ART 25 DES RG)

COUPE GARD LOZERE U15, U17 et U19

Tirage du prochain tour de coupe Gard Lozère qui se déroulera les 7 et 8 février 2026.

Aucun club présent pour le tirage.



Tirage effectué par Cendrine MENU DIER (membre de la commission séniors) et Teddy GRAS (secrétaire administratif du district Gard Lozère).

TIRAGE COUPE GARD LOZERE U19

NIMES LASALLIEN / LA GRAND COMBE

NIMES CASTANET/GARONS

BELLEGARDE/SUMENE

BESSEGES/ST BEAUCAIROIS FC

MOUSSAC/ST CHRISOL LES ALES

EXEMPTS : POULX, LANGLADE, CAVILLARGUES CHUSCLAN LAUDUN

TIRAGE COUPE GARD LOZERE U17

BAGNOLS PONT /POULX

GENERAC/PISSEVIN

ST PRIVAT ou VAL DE CEZE/VERGEZE

FC PAYS UZES/ESPERANCE NIMES

ROUSSON/CAVILLARGUES CHUSCLAN

ST PAULET DE CAISSON/NIMES LASALLIEN

MONOBLET/CENDRAS

ST HILAIRE/GAZELEC NIMOIS

TIRAGE COUPE GARD LOZERE U15

AEC ST GILLES ou LE VIGAN/ NIMES CHEMIN BAS

ST LAURENT / FT CAMARGUE

CAISSARGUES / VEZENOBRES CRUVIERS

SEDISUD ou LANGLADE / FC CALVISSON

NIMES SOLEIL LEVANT / NIMES GAZELEC

PISSEVIN VALDEGOUR / CASTANET ou ST HILAIRE

LA CALMETTE ou CAVILLARGUES CHUSCLAN /OL ALES

EP VERGEZE / ANDUZE ou ES PAYS UZES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DE SÉANCE

M LASGOUTE Denis



LA SECRETAIRE DE SEANCE

Mme MANTOUX Claire

